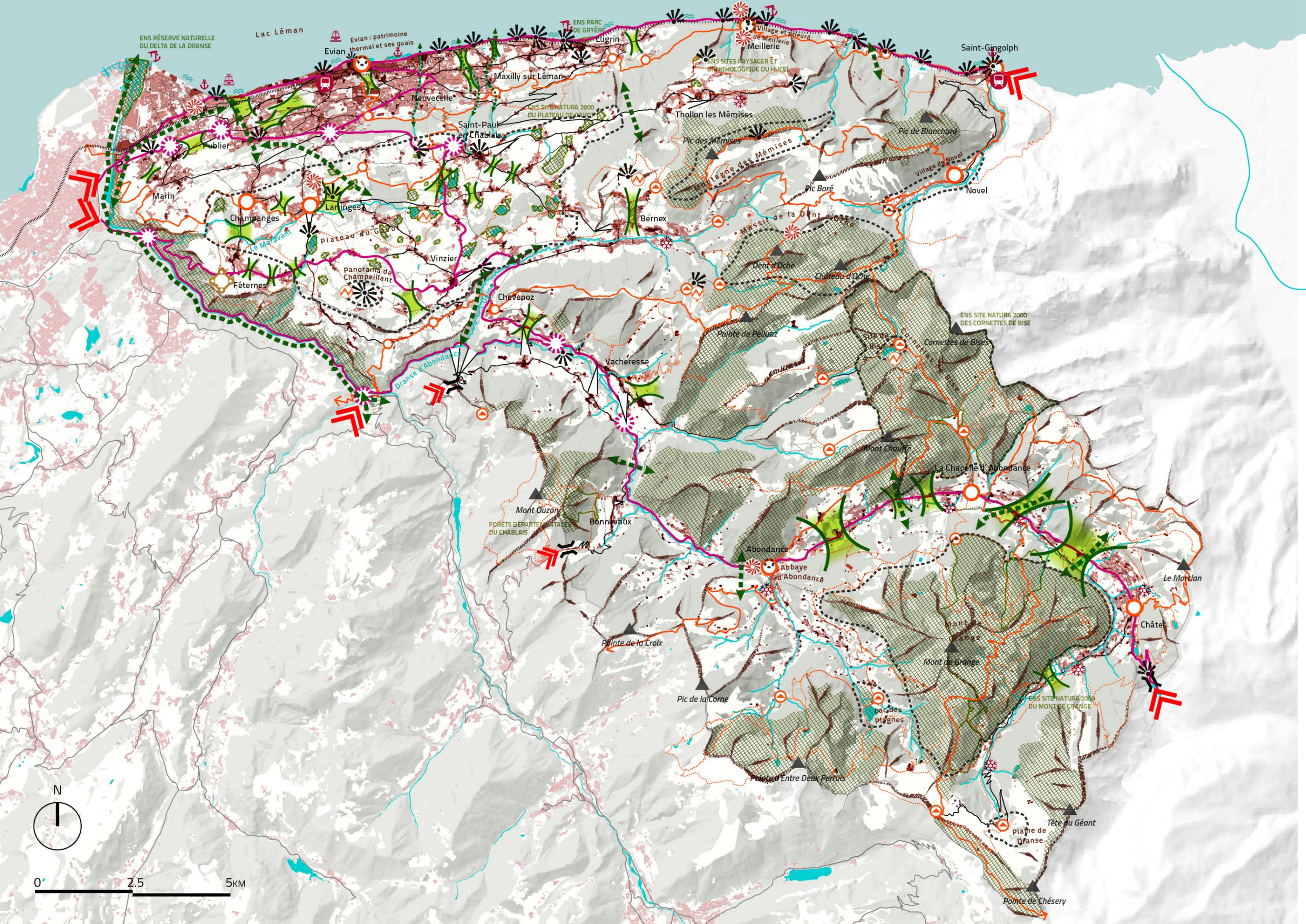




# Fiche communale **CHAMPANGES**

**SEPTEMBRE 2023**



ENS RÉSERVE NATURELLE DU DELTA DE LA DRANSE

Lac Léman

Evian : patrimoine thermal et ses guais

ENS PARC DE GRÛÈRE

Saint-Gingolph

Maxilly sur Léman

Thollon les Mémises

Publier

Saint-Paul en Chablais

Pic de Blanchard

Marin

Champanges

Plateau du Geyro

Vinzier

Bernex

Pic Boré

Novel

Féternes

Panorama de Champeillant

Chévenoz

Dent d'Oche

Château d'Oche

ENS SITE NATURA 2000 DES CORNETTES DE BISE

Le Maravant

Dranse d'Abondance

Vacheresse

Pointe de Pelluaz

Massif de la Dent

Pointe de Bise

Cornettes de Bises

Mont Ouzon

Bonnevaux

Abondance

Mont Chauke

La Chapelle d'Abondance

Le Mordan

Pointe de la Croix

Abbaye d'Abondance

Châtel

Pic de la Corne

Mont de Grange

ENS SITE NATURA 2000 DU MONT DE GRANGE

Lac des piâgnes

Petit lac Entre Deux Pertuis

plaine de Dranse

Tête du Géant

Pointe de Chésery



0 2.5 5km

## GESTION DES PAYSAGES URBAINS ET NATURELS

-  **Mont** Emblème paysager
-  Point de vue remarquable majeur
-  Ligne de crête majeure (front paysager)
-  Corridor écologique (SCOT/corridor urbain)
-  Réservoir de biodiversité (Natura 2000, RNN, ZNIEFF I)
-  Espace Naturel Sensible
-  Cours d'eau, lac et zones humides
-  Continuum forestier (feuillus/conifères)
-  Espace agricole
-  Enveloppe urbaine à densifier en priorité dans le respect du patrimoine
-  Bâti ancien (ant. 1960 / ant. 1860) secteur de vigilance particulière
-  1960 - 1860
-  Coupure verte
-  Perception silhouette villageoise depuis un axe routier

## ACCUEIL ET MOBILITÉ

-  Domaine skiable - Front de neige ou remontée mécanique
-  Activité lacustre (plage principale)
-  Port (plaisance / activités)
-  Itinéraire de randonnée majeur (GR5, GRP, PDIPR)
-  Interface urbaine avec les circuits de randonnées (centre et bourg / hameau)
-  Départ principal de randonnée
-  Géosite (Géoparc du Chablais)
-  Principaux itinéraires d'accès au territoire à mettre en valeur
-  Carrefour stratégique
-  Gare en fonctionnement
-  Voie ferrée (tronçon en fonctionnement et tronçon à réactiver)
-  Col routier
-  Entrée de territoire
-  Site Patrimonial Remarquable
-  Site classé ou inscrit

**Préserver et valoriser les grands paysages naturels emblématiques**

- > Inventorier et caractériser les ensembles ou éléments de paysage
- > Préserver et valoriser les cônes de vue en direction de ces ensembles ou éléments de paysage
- > Préserver et valoriser les espaces écologiquement sensibles
- > Maintenir les paysages ouverts et lutter contre l'enrichissement

**Valoriser la gestion de l'espace agricole et forestier, socle du paysage**

- > Préserver et valoriser les pratiques et formes agricoles traditionnelles
- > Préserver les figures « caractéristiques » et les modes de faire-valoir agricoles
- > Sensibiliser les principaux acteurs du territoire rural
- > Protéger les terres agricoles et accompagner une diversification des pratiques
- > Maintenir le potentiel et la fonctionnalité du foncier agricole
- > Valoriser les productions agricoles locales et promouvoir leurs spécificités
- > Intégrer les nouveaux bâtiments de production agricole
- > Intégrer la notion de biodiversité dans la gestion forestière
- > Développer et diversifier la filière bois (diversification des productions)

**Améliorer la qualité des franges urbaines et accompagner la mutation du territoire**

- > Favoriser des espaces agricoles de transition entre tissu urbain et grandes espaces agricoles
- > Limiter le développement linéaire en entrée de ville
- > Adapter le développement urbain en fonction du type de villes/villages
- > Accompagner la mutation/densification dans les secteurs les plus denses par la trame éco-paysagère
- > Conserver le caractère rural
- > Conserver la structure en villages-hameaux
- > Valoriser les centres bourgs et hameaux historiques par la qualité du traitement de leurs espaces publics et de leurs abords
- > Amorcer une dynamique de requalification des quartiers pavillonnaires existants

**Veiller à la qualité des constructions et leurs abords (implantation – orientation – limite) et intégrer les nouvelles constructions au contexte urbain et paysager**

- > Assurer une qualité paysagère et urbaine aux nouveaux secteurs d'habitat
- > Assurer une qualité architecturale aux nouveaux secteurs bâtis
- > Amorcer la requalification des zones d'activités existantes

**Adapter le territoire aux enjeux de demain (transition énergétique, ZAN...)**

- > Intégrer les paysages de la transition énergétique
- > Valoriser la Trame Verte et Bleue et lutter contre la fragmentation du territoire et la perte de biodiversité

**Développer un accueil touristique fondé sur la qualité du cadre de vie et le patrimoine**

- > Améliorer l'intégration paysagère des installations touristiques existantes et à venir
- > Valoriser les ensembles et sites paysagers emblématiques à l'échelle du PAH
- > Poursuivre la mise en valeur des sites remarquables et des parcours de découverte

**Améliorer et valoriser les axes de déplacement et modes de découverte du territoire**

- > Préserver, valoriser le vocabulaire patrimonial lié aux routes
- > Développer une approche paysagère dans l'aménagement des routes et promouvoir certains itinéraires de découverte
- > Valoriser les itinéraires de découverte du territoire
- > Mettre en place des itinéraires de découverte thématiques du territoire PAH
- > Valoriser les modes de découverte liés aux anciennes voies ferrées
- > Préserver et valoriser les points de vue depuis ces axes de déplacement
- > Développer un maillage de déplacement doux en lien avec les centres vill(ag)es

**Améliorer et valoriser les infrastructures (zones d'activités, routes, voie ferrée...) du territoire**

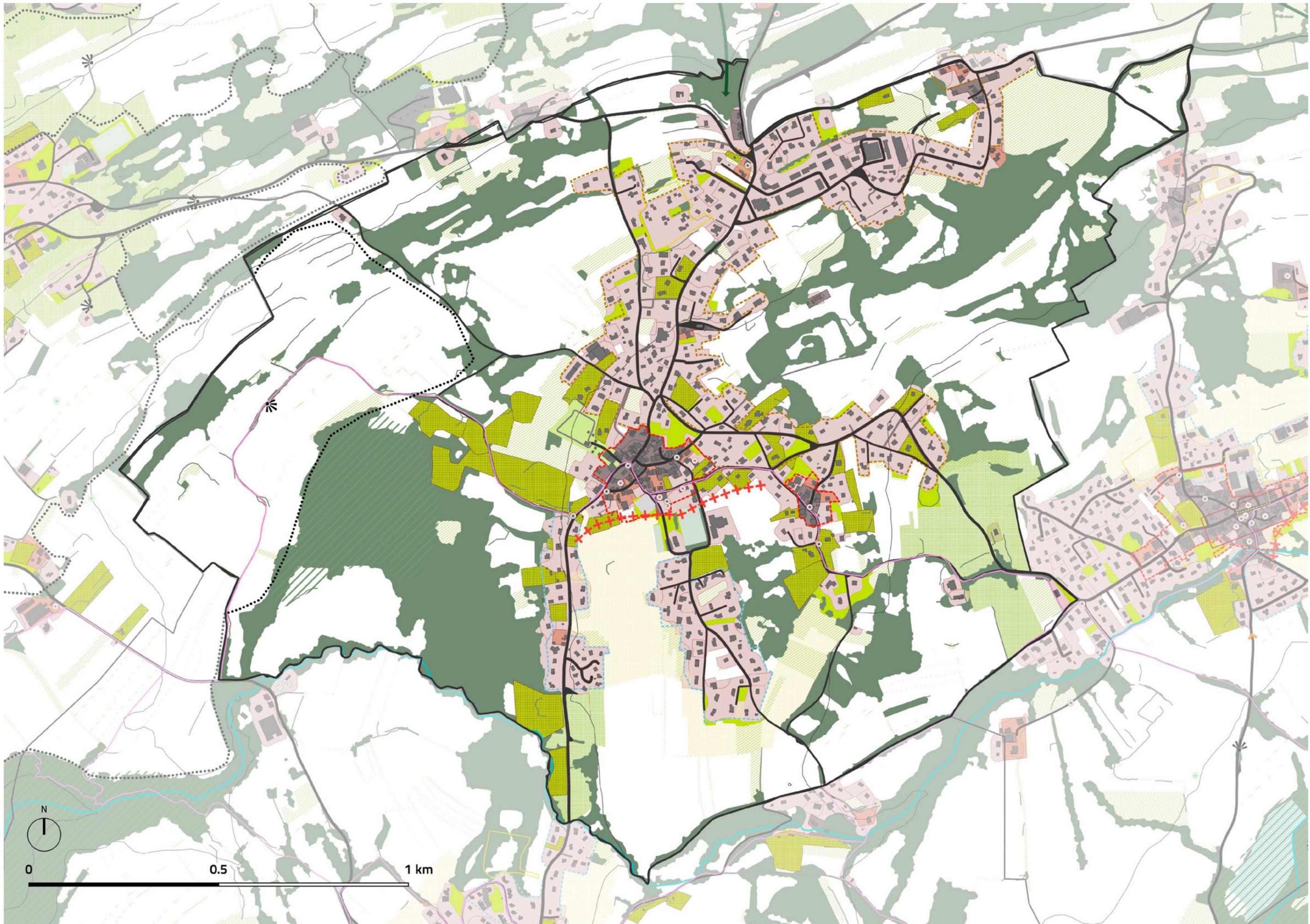
- > Gérer le paysage des routes et la sécurisation routière en lien avec un vocabulaire d'aménagement adapté à la qualité des sites et espaces traversés
- > Accompagner, structurer et renforcer la transition mode doux et transport en commun du territoire
- > Valoriser les gares et voies ferrées, existantes et en projet, comme vecteur de découverte du territoire
- > Assurer une qualité urbaine et paysagère aux zones d'activités et zones commerciales
- > Maîtriser l'implantation des panneaux publicitaires, enseignes et pré-enseignes

**Reconquérir et valoriser les espaces publics**

- > Apaiser, valoriser les traversées de villages et bourgs
- > Améliorer la gestion du stationnement à l'échelle des bourgs et villages
- > Valoriser le maillage mode doux
- > Préserver et valoriser le petit patrimoine en lien avec les espaces publics

**Valoriser les matériaux et savoir-faire locaux**

- > Privilégier les ressources et matériaux locaux, pour les constructions, les bâtiments, les espaces publics...
- > Garantir la transmission des savoir-faire



**Enjeux urbains et paysagers****Secteur à la sensibilité urbaine et paysagère forte : densification à éviter ou encadrer strictement :**

 Secteur d'intérêt patrimonial, architectural et urbain à préserver et valoriser, réhabilitation et restauration à encadrer dans le respect du tissu urbain et de l'architecture

 Enveloppe urbaine historique (antérieure à 1860)

 Enveloppe urbaine ancienne (1860 à 1960)

 Secteur à la sensibilité urbaine et paysagère forte : densification à encadrer fortement (covisibilité, secteur de pente...)

**Secteur à privilégier pour mener un projet de densification**

 Secteur de densification potentielle dans le respect des enjeux patrimoniaux

**Préserver et valoriser les sites d'intérêt identifiés :**

 architecture d'intérêt patrimonial

 petit patrimoine

 Préserver strictement les franges patrimoniales (implantation bâtie, façade, ceintures jardinées)

 Préserver et conforter les espaces agricoles à proximité des espaces urbanisés

 Maintenir des coupures vertes structurantes au sein de la trame bâtie et définir et dessiner des limites strictes à l'urbanisation

 Préserver les vergers, figure caractéristique du paysage

 Préserver les jardins et espaces libres au sein de la trame urbaine

 Valoriser les sites paysagers

**Enjeux d'accueil et de découverte du territoire**

 Préserver et valoriser les secteurs d'intérêt paysager

 Veiller à la qualité des espaces perçus depuis les points de vue majeurs

**Enjeux agricoles et écologiques**

 Espace naturel remarquable (ZNIEFF type1, Natura 2000)

 Soutenir la diversification des forêts (usages, biodiversité, filière bois...) et contrôler leur extension

 Lutter contre la fragmentation du territoire en maintenant les corridors écologiques identifiés par le SCOT

Maintenir le potentiel et la fonctionnalité du foncier agricole :

 Espace agricole potentiellement fragile (espace à vocation agricole non référencé au RPG agricole)

 Exploitation agricole

**Occupation du sol :**

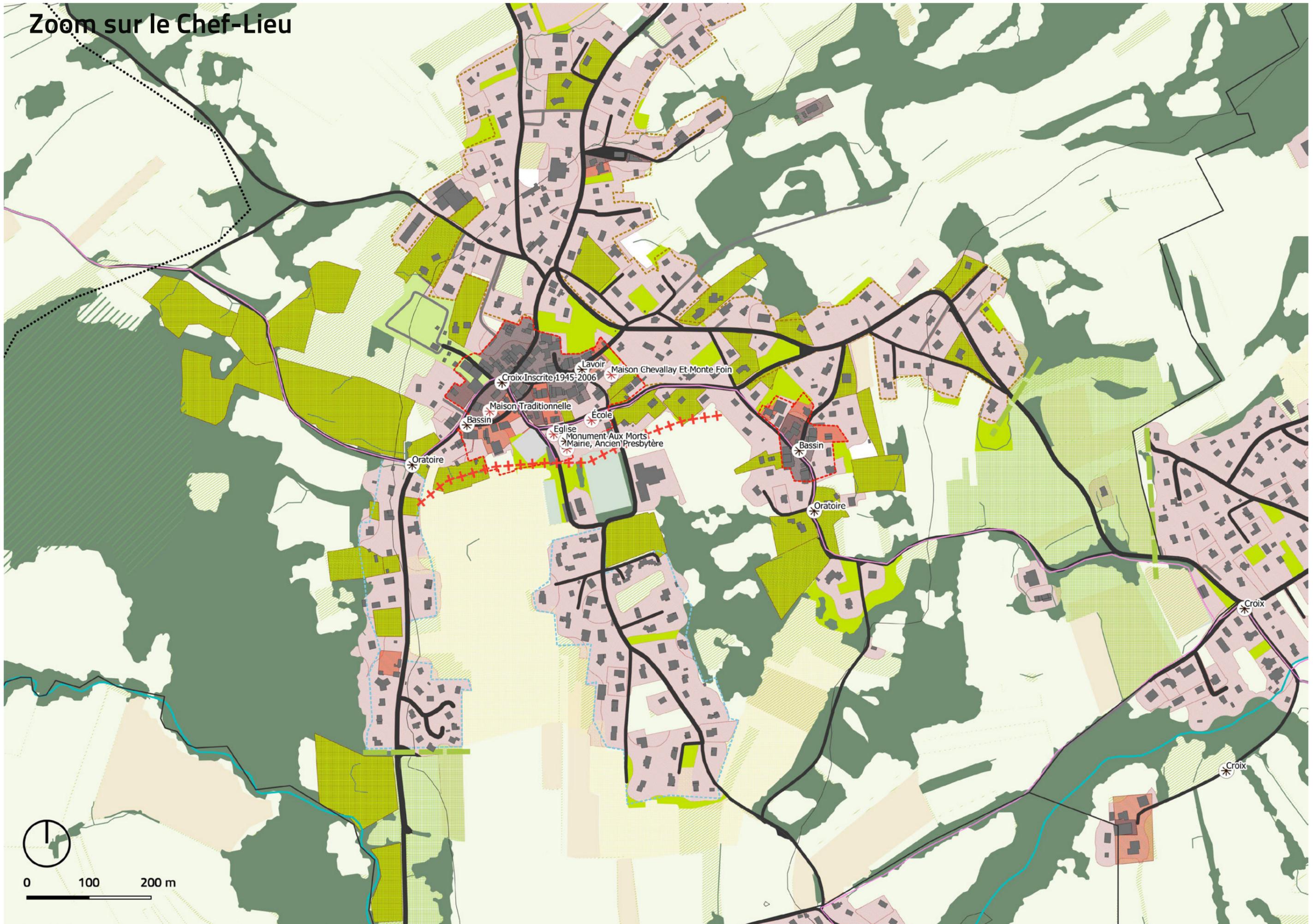
 Enveloppe urbaine antérieure à 1860

 Enveloppe urbaine ancienne (1860 à 1960)

 Enveloppe urbaine post 1960

 Boisements

# Zoom sur le Chef-Lieu



**Enjeux urbains et paysagers**

**Secteur à la sensibilité urbaine et paysagère forte : densification à éviter ou encadrer strictement :**

-  Secteur d'intérêt patrimonial, architectural et urbain à préserver et valoriser, réhabilitation et restauration à encadrer dans le respect du tissu urbain et de l'architecture
-  Enveloppe urbaine historique (antérieure à 1860)
-  Enveloppe urbaine ancienne (1860 à 1960)
-  Secteur à la sensibilité urbaine et paysagère forte : densification à encadrer fortement (covisibilité, secteur de pente...)

**Secteur à privilégier pour mener un projet de densification**

-  Secteur de densification potentielle dans le respect des enjeux patrimoniaux

**Préserver et valoriser les sites d'intérêts identifiés :**

-  architecture d'intérêt patrimonial
-  petit patrimoine
-  Préserver strictement les franges patrimoniales (implantation bâtie, façade, ceintures jardinées)
-  Préserver et conforter les espaces agricoles à proximité des espaces urbanisés
-  Maintenir des coupures vertes structurantes au sein de la trame bâtie
-  et définir et dessiner des limites strictes à l'urbanisation
-  Préserver les vergers, figure caractéristique du paysage
-  Préserver les jardins et espaces libres au sein de la trame urbaine
-  Valoriser les sites paysagers

**Enjeux d'accueil et de découverte du territoire**

-  Préserver et valoriser les secteurs d'intérêt paysager

**Enjeux agricoles et écologiques**

-  Soutenir la diversification des forêts (usages, biodiversité, filière bois...) et contrôler leur extension
- Maintenir le potentiel et la fonctionnalité du foncier agricole :
  -  Espace agricole potentiellement fragile (espace à vocation agricole non référencé au RPG agricole)
  -  Exploitation agricole

**Occupation du sol :**

-  Bâtiment
-  Enveloppe urbaine antérieure à 1860
-  Enveloppe urbaine ancienne (1860 à 1960)
-  Enveloppe urbaine post 1960
-  Prairies et alpages
-  Cultures
-  Boisements

### Préserver et valoriser les structures urbaines/paysagères des chefs-lieux et hameaux historiques

#### ■ Identification des contours / délimitations

Sélection de niveau 1 : *Chef-lieu ; Saint-Martin (enjeux importants sur les abords)*

Autres sites éventuels : *La Place (belle césure paysagère avec perspective sur le chef-lieu)*

#### ■ Conservation ou mise en place de « césures » paysagères

> Inconstructibilité à définir sur certains secteurs

> Maintien des transparences : pas de clôtures ou simples piquets bois type parc à bétail / plantations en bouquets

> Limiter l'effet d'urbanisme en doigts de gant le long des axes routiers,

*perceptions d'un continuum bâti entre Larringes – Champanges et Féternes, malgré un centre ancien très préservé et valorisé.*

*Enjeux de qualification des abords et de perception en amont du centre ancien.*

> Préserver la faible césure paysagère en entrée de ville sud (depuis Féternes, Thièze), très pittoresque et singulière, qui valorise la qualité patrimoniale du cœur historique : *préservation/valorisation des murets, vergers/potagers, bâti ancien, constructions en pierre, oratoire... site à forte valeur paysagère*

#### ■ Valorisation des silhouettes : clochers, grandes toitures

> Dégagements des vues majeures à l'image du point de vue sur le chef-lieu depuis le hameau de La Place

> Echelle et morphologie des nouvelles constructions

#### Priorité 2/3

- Échelle de l'enjeu 2/2
- Nécessité au regard de l'état actuel 1/2
- Polyvalence de l'action 2/2

#### + Actions & outils :

##### Axe 1 : préserver et adapter les paysages habités

1.1 Préserver et valoriser les structures urbaines/paysagères des chefs-lieux et hameaux historiques

1.2 Améliorer la qualité des franges urbaines et tendre vers l'objectif ZAN

1.2bis Accompagner la mutation du territoire et tendre vers l'objectif ZAN

##### Axe 3 : pérenniser et valoriser les paysages agricoles et naturels

3.1 Valoriser la gestion de l'espace agricole et forestier, socle du paysage

#### + Cahiers illustrés de références et préconisations :

- Petits collectifs et hameaux historiques
- Conduite de projet
- Soutènements
- Limites et clôtures
- Entretien des alpages et des terres agricoles

### Maintenir les espaces de respiration / espaces agricoles au cœur des tissus anciens/urbains

#### ■ Identification des clos jardinés, des vergers,

> Maintien de ces espaces agricoles en surface non constructible (*verger de noyers planté avec les écoles*)

> Encourager la diversité agricole

> Nombreux « arrières » jardinés à préserver (*exemple caractéristique : rue de l'église face aux écoles*) : maintenir les espaces non bâtis, conserver la perméabilité du regard (hauteur des murets de clôture, grillages bas, vocabulaire de clôture adapté : pierre, pas de haie opaque...)

#### ■ Valorisation du petit patrimoine d'accompagnement : murs, bassins...

#### Priorité 3/3

- Échelle de l'enjeu 1/2
- Nécessité au regard de l'état actuel 2/2
- Polyvalence de l'action 2/2

#### + Actions & outils :

##### Axe 1 : préserver et adapter les paysages habités

1.2bis Accompagner la mutation du territoire et tendre vers l'objectif ZAN

1.3 Maintenir des espaces de respiration / espaces agricoles au cœur des tissus anciens

#### + Cahiers illustrés de références et préconisations :

- Formes et palette végétales
- Espaces publics des hameaux
- Usages et occupations de l'espace public
- Soutènements
- Limites et clôtures

## Valoriser les cheminements communaux et points de vue

- **Elaboration de parcours de découverte du patrimoine**
  - > Mise à jour et mise en cohérence de la signalétique
- **Retrouver les chemins anciens de liaison entre les hameaux**
  - > Se référer aux cadastres anciens pour retrouver emplacements chemins anciens
  - > Privilégier les cheminements piétons
- **Amélioration de l'offre de stationnement en lien avec la découverte des sites**
  - > Aires de stationnements à proximité des départs de randonnées surfréquentées : à développer en cohérence avec les communes voisines (Larringes principalement et les autres communes du plateau)
- **Mettre en valeur les espaces naturels du Plateau du Gavot** (gestion des stationnements, valorisation des parcours)
  - > Concertation supra-communale à l'échelle du Plateau
- **Amélioration du partage des espaces**
  - > Mise en place d'une pédagogie auprès des promeneurs pour le respect des terres agricoles et du travail des agriculteurs

### Priorité 2/3

- Échelle de l'enjeu 2/2
- Nécessité au regard de l'état actuel 1/2
- Polyvalence de l'action 1/2



### Actions & outils :

**Axe 3 : pérenniser et valoriser les paysages agricoles et naturels**  
3.2 Préserver et valoriser les grands paysages naturels emblématiques

**Axe 4 : diversifier et enrichir les paysages touristiques et de découverte**

4.1 Développer un accueil touristique fondé sur la qualité du cadre de vie et le patrimoine  
4.2 Améliorer et valoriser les axes de déplacement et modes de découverte du territoire



### Cahiers illustrés de références et préconisations :

- Usages et occupations de l'espace public et de la voirie
- Routes et espaces d'accueil

## Maintenir et améliorer la qualité des espaces publics et valoriser la place du piéton

- **Sélection des espaces publics majeurs**  
*Sites identifiés : Chef-lieu : parvis mairie / abords église (attention au bitume, parking, intégration des équipements sportifs) Coeur de village bien aménagé (cohérence des matériaux, simplicité de traitement, (a)ménagement de seuil en pied de bâtiments, pied de façade végétalisé...); mais la traversée urbaine centrale (rue des Alpes) reste un peu trop routière (faible largeur de trottoir - non PMR, succession de mobiliers urbains anti-stationnement etc.)  
Rue de l'église dans le chef-lieu : traversée  
Rue de Saint-Martin*
- **(Re)-composition des espaces**
  - > Cohérence des espaces : composition globale
  - > Intégration/valorisation des attributs de ces espaces : édifice patrimonial, croix, lavoir, oratoire, arbres, murs clôtures, etc.
  - > Intégration mesurée du mobilier urbain et de la signalétique, attention à l'emplacement des mobiliers urbains (panneaux routiers, bornes incendie, aire de collecte des poubelles...): on constate une dévalorisation de plusieurs éléments patrimoniaux (fontaines, bassins, croix, façade bâtie...) liée à ces implantations d'éléments techniques.
- **Traitement des revêtements**
  - > Diminution des revêtements imperméables (bitume)
  - > Traitement plus qualitatif sur sections « patrimoniales » : déjà engagé avec les pavés et le travail de composition des voiries rue de l'église et devant l'église
  - > Conservation et mise en valeur des calades
  - > Bandes plantées ou pavées en pied de façade (exemple abords lavoir, abords églises, pieds d'immeubles à Saint-Martin)

### Priorité 1/3

- Échelle de l'enjeu 1/2
- Nécessité au regard de l'état actuel 1/2
- Polyvalence de l'action 2/2



### Actions & outils :

**Axe 1 : préserver et adapter les paysages habités**  
1.4 Reconquérir et valoriser les espaces publics / améliorer la qualité des espaces publics et valoriser la place du piéton

**Axe 2 : adoucir les paysages d'activités et de mobilité**

2.1 Améliorer et valoriser les infrastructures (zones d'activités, routes...) du territoire



### Cahiers illustrés de références et préconisations :

- Usages et occupations de l'espace public et de la voirie
- Espaces publics des hameaux
- Traitement de sol et matériaux
- Formes et palette végétales
- Rez-de-chaussée d'activités

### Valoriser le patrimoine architectural majeur

#### ■ Identification du patrimoine majeur

- > forte présence de patrimoine « ordinaire » (petit patrimoine, constructions/implantations des groupes bâtis historiques bien conservés) qui participe fortement à la qualité du chef-lieu
- > Patrimoine religieux
- > Patrimoine public
- > Fermes type plateau de Gavot et éléments du patrimoine rural
- > « Petit patrimoine » forte présence de petit patrimoine dans le cœur urbain : fontaines et lavoirs (encore en eau), oratoires, croix... à préserver et valoriser

#### ■ Réaffecter le patrimoine

- > Quelques édifices « abandonnés » : nouveaux usages à trouver. (ex. grandes fermes, bâtiments agricoles ...)
- > Identifier les édifices en attente de réaffectation (base de données collaborative à constituer)

#### ■ Restauration qualitative

- > Préserver les ouvrages existants de qualité : enduits anciens, décors peints, bardages et rives, menuiseries et ferronneries anciennes, couvertures en ardoise de Châtel, ...
- > Respecter la typologie des édifices et les compositions de façade lors des transformations : ordonnancement par niveaux, proportion et répartition des percements, ...
- > Privilégier les matériaux naturels et locaux : chaux naturelle, pierres, bois, fer, ...
- > S'inspirer du patrimoine environnant
- > Proscrire les menuiseries PVC, les volets roulants en saillie

#### ■ Présentation et qualité des abords du patrimoine identifié

- > Libérer les abords immédiats de ce qui pourrait entraver la mise en valeur (mobilier urbain, ouvrages techniques, encombrements privés...)
- > Conserver et renforcer les plantations en pied de façade (grimpanes, plantes en pots, vivaces en pied de murs...) et sur les balcons
- > Aménager sobrement les abords pour révéler l'élément patrimonial.

#### ■ Réhabilitation énergétique

- > Identifier au préalable les qualités patrimoniales à ne pas altérer (parements, modénatures, ouvrages de second oeuvre..) et les qualités intrinsèques énergétiques (orientations, matériaux, inertie, ventilations, ...)
- > Proposer bouquet de travaux adaptés au patrimoine et aux qualités des édifices
- > Intégrer l'isolation à l'intérieur des volumes existants pour limiter son impact

#### Priorité 1/3

- Échelle de l'enjeu 1/2
- Nécessité au regard de l'état actuel 1/2
- Polyvalence de l'action 1/2



#### Actions & outils :

##### Axe 1 : préserver et adapter les paysages habités

- 1.5 Valoriser le patrimoine architectural
- 1.6 Valoriser les matériaux et savoir-faire locaux



#### Cahiers illustrés de références et préconisations :

- Réaffectation des édifices abandonnés
- Développement durable et performance énergétique
- Éléments de second oeuvre
- Conduite de projet
- Limites et clôtures

## Intégrer les nouvelles constructions au contexte urbain et paysager

### ▪ Intégrer les constructions à la pente

- > Tirer parti de la pente sans recourir aux enrochements
- > Privilégier les murs de soutènement
- > Limiter les déblais/remblais, notamment sur les voies d'accès.

### ▪ Concevoir des volumes simples, dans l'esprit de l'existant :

- > Echelle importante
- > Morphologie en relation avec l'environnement bâti des fermes de type plateau de Gavot
- > Toitures à pentes
- > Soubassements maçonnés
- > Sobriété des ouvrages menuisés : galeries, garde-corps, débords de toiture, etc.
- > Teintes générales en raccord avec l'existant : toitures, enduits, bardages et bois.

### ▪ Limiter le recours aux clôtures, sinon exiger un projet de clôture dessiné et qualitatif

- > Murets, particulièrement en cœur de hameaux ou chef-lieu, maintenir l'absence de clôture dans les constructions contemporaines et neuves autour du chef-lieu et étendre cette disposition le plus largement possible
- > Murets bas
- > Grillages légers, accompagnement végétal
- > Mise en cohérence avec l'environnement.

### ▪ Accompagner la densification dans les hameaux et centre-ancien

- > Formes urbaines cohérentes avec l'environnement urbain (implantation, volumétrie, ouvertures, matériaux...)
- > Intégration des problématiques de gestion des stationnements dans des espaces contraints

### ▪ Valoriser / qualifier les paysages d'activités

- > Requalifier les secteurs commerciaux et artisanaux en entrée de ville : qualité de traitement des circulations, rénovation des bâtiments, traitement des espaces publics, traitement des limites....

### Priorité 2/3

- Échelle de l'enjeu 1/2
- Nécessité au regard de l'état actuel 2/2
- Polyvalence de l'action 1/2

### + Actions & outils :

#### Axe 1 : préserver et adapter les paysages habités

1.7 veiller à la qualité des constructions et de leurs abords (implantation – orientation – limites) / intégrer les nouvelles constructions au contexte urbain et paysager

#### Axe 2 : adoucir les paysages d'activités et de mobilité

2.1 améliorer et valoriser les infrastructures (zones d'activités, routes...) du territoire

#### Axe 5 : adapter le territoire aux enjeux de demain

5.1 Transition énergétique et mobilités actives

### + Cahiers illustrés de références et préconisations :

- Petits collectifs et hameaux historiques
- Conduite de projet
- Soutènements
- Limites et clôtures
- Développement durable et performance énergétique
- Bâtiments agricoles

# 2 Schéma communal

## Analyse du document d'urbanisme actuel

COMMUNE	PAYSAGE	FORME URBAINE	PATRIMOINE BÂTI	CRÉATION ARCHITECTURALE
<b>Champanges</b> PLU approuvé en 2018 (Auteur Axe) <b>Loi Montagne</b>	Préservation de l'identité et du caractère agricole Protection des espaces naturels, agricoles et forestiers Préservation et remise en état des continuités écologiques Protection du grand paysage, du paysage urbain Encouragement et diversification de l'activité agro-pastorale	Densification, organisation et extension du chef-lieu Maîtrise de l'extension urbaine Confortement et extension du pôle équipements publics Densification et extension de la zone d'activité de Darbon	Revitalisation et protection du patrimoine bâti du centre Encouragement de la réhabilitation d'anciennes fermes agricoles pour l'hébergement touristique (tourisme vert)	Réalisation de volumes inspirés des volumes traditionnels.
Un PLU récent assez soucieux de la consommation foncière et de la maîtrise de l'urbanisation. présence de 10 OAP dont <b>une pour la protection du paysage urbain</b> (OAP sommaire) Des éléments patrimoniaux, haies, corridors repérés à protéger Des secteurs naturels et paysagers à préserver (secteur de protection des marais et tourbières)				